

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue le 13 décembre 2021 à 20 h 32.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le conseil municipal de la Ville de Clermont siège en séance extraordinaire ce lundi 13 décembre 2021 à l'hôtel de ville de Clermont.

Sont présents à cette rencontre :

Monsieur Rémy Guay, conseiller
Monsieur François Bergeron, conseiller
Monsieur André Bilodeau, conseiller
Madame Josée Asselin, conseillère
Madame Solange Lapointe, conseillère
Monsieur Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de monsieur le maire Luc Cauchon

Sont également présents madame France D'Amour, directrice générale, monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics ainsi que monsieur Nicolas Savard, directeur des loisirs.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO 12299-12-21**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour transmis soient adoptés.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal (aucun)
4. Appel d'offres et soumissions
5. **Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Adoption des prévisions budgétaires 2022
 - 5.2 Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024
6. Travaux publics
7. Urbanisme et environnement
8. Sécurité incendie
9. Loisirs, culture et tourisme
10. Avis de motion et règlements
11. Comptes
12. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022 **RÉSOLUTION NO 12300-12-21**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Ville de Clermont procède à l'acceptation des prévisions budgétaires équilibrées pour l'année financière 2022, totalisant 5 161 500 \$.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021

5.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2022, 2023 ET 2024
RÉSOLUTION NO 12301-12-21

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU ET RÉ-SOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Ville de Clermont procède à l'acceptation de son programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

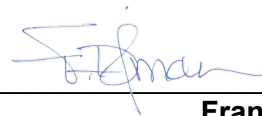
12. DIVERS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO 12302-12-21

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY QUE l'assemblée soit levée à 20 h 40.



Luc Cauchon
Maire



France D'Amour
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



France D'Amour
Directrice générale